



Cameroun

Haman Adama Halimatou
Ministre de l'Éducation de base



Madame Haman Adama Halimatou est titulaire du grade d'Inspecteur Principal des Régies Financières (Trésor), sortie de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature de Yaoundé. Sa riche carrière professionnelle l'a menée tour à tour : au Ministère des Finances, où elle a occupé successivement les fonctions de Chef de Service des dépenses et du matériel puis Chef de Service des oppositions ; au Ministère du Commerce et de l'Industrie où elle a occupé les fonctions de Sous-directeur des Importations, Directeur Adjoint du Commerce, et Conseiller Technique du Ministre ; au Crédit Foncier du Cameroun où elle a occupé les fonctions de Directeur Général Adjoint de 1999 à 2000. Nommée en 2000 Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, en charge de l'Enseignement Technique et Professionnel, elle occupe depuis décembre 2004, les

fonctions de Ministre de l'Education de Base et est Présidente de la Commission Nationale Camerounaise pour l'Unesco. Elle préside également le Conseil de Direction de la Mutuelle des Femmes Africaines (MUFA).

« Eduquer un garçon, c'est éduquer une personne, éduquer une fille c'est éduquer une nation »

Le thème de la 48^{ème} Session de la Conférence Internationale de l'Education : « L'Education pour l'inclusion : la voie de l'avenir », interpelle particulièrement le Cameroun qui se caractérise par sa grande diversité. Diversité géographique de par sa situation. Il s'étend de la équatoriale au sud jusqu'à la zone sahélienne au nord, abritant ainsi les principales zones physiques et climatiques de l'Afrique Subsaharienne. Dans ce triangle national cohabitent plus de 200 ethnies, des populations sédentaires pour leur large majorité, mais aussi une minorité de nomades, les pygmées et les peulhs.

Le grand défi du Cameroun a toujours été de développer un système éducatif qui atteigne et intègre harmonieusement tous les jeunes quelque soient leurs différences, quelque soient leurs aptitudes ou leurs handicaps, quelque soit leur condition sociale et quelque soit leur implantation géographique.

Le cadre d'action de Dakar pour l'Education Pour Tous stipule qu'il faut faire en sorte que d'ici à 2015, tous les enfants, notamment les filles, y compris les plus pauvres, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire de qualité et de le suivre jusqu'à son terme. Le Ministère de l'Éducation de Base a développé des mesures pour accélérer particulièrement l'éducation des filles en s'inspirant de l'initiative 25 pour 2005 lancée à Ouagadougou en juin 2003 par le Bureau Régional de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et la Banque Mondiale. Il s'agit d'un programme pour l'accélération de l'Education des Filles dans 25 pays du monde ayant les plus faibles taux d'accès, de maintien et de promotion à l'école. Le Cameroun n'appartient pas à ce groupe, il s'est néanmoins engagé avec les autres pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre à mettre en place des mesures visant à accélérer la scolarisation des filles. Il s'agit entre autres mesures, de l'adhésion à l'engagement de Ouagadougou qui met l'accent sur l'accès de toutes les filles à l'école, leur maintien jusqu'à la fin du cycle primaire au moins, de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un document de stratégie



d'accélération de la scolarisation des filles et d'un lancement officiel de la campagne de sensibilisation. Les actions suivantes ont été engagées :

- L'adhésion à la déclaration de Ouagadougou, notamment l'engagement à mettre en œuvre l'initiative 25 pour 2005 ;
- La mise en œuvre de la stratégie d'accélération de la scolarisation des filles ;
- La mise en œuvre du concept « Ecole Amie des Enfants, Amie des Filles » qui encourage des espaces de partage de point de vue et de responsabilité, notamment la mise en place des Gouvernements des enfants ;
- L'application de l'initiative « grande sœur » pour un tutorat bien établi ;
- L'élimination des stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires ;
- La mise en place des associations des Mères d'Elèves (AME) pour une prise en charge totale de la jeune fille ;
- La participation des enfants, notamment des filles à la prise des décisions les concernant ;
- La campagne médiatique sur l'accélération des filles et pour le changement de comportement à l'égard des filles ;
- L'élaboration en cours d'une stratégie d'alphabétisation accélérée de la femme rurale.

Pourquoi insistons-nous sur l'éducation des filles ? La réponse à cette lancinante question, à mon humble avis se trouve dans cette déclaration de Kofi A Annan, ancien Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies : « Pour que les efforts déployés en vue de bâtir un monde plus sain, plus pacifique et plus équitable aboutissent, les classes du monde entier doivent compter autant de filles que de garçons ».

En outre, si l'on ne réalise pas le plus vite possible de véritables progrès dans le domaine de l'éducation des filles, tous les efforts internationaux de développement, y compris les objectifs de Développement pour le Millénaire, risquent d'être réduits à néant.

Voilà pourquoi mon Département Ministériel invite les familles, les groupes religieux, la société civile et les donateurs à redoubler d'efforts en faveur de l'éducation des filles. Nous avons besoin du soutien de tout le monde.

Je termine en rappelant à l'attention de chaque partenaire le slogan qu'a utilisé l'Unicef quand il a lancé la campagne de mobilisation du public en faveur de l'éducation des filles :

Allez les filles !

Allez les filles !

L'éducation pour chaque enfant !

Et comme l'a dit un célèbre éducationniste je cite :

« Eduquer un garçon, c'est éduquer une personne. Eduquer une fille, c'est éduquer une nation ».